

**MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :**

Articulé autour d'une méthode participative, exposé en salle en interactivité avec le groupe.

PROGRESSION

Préparation à l'examen sous forme de formation théorique en salle (5H30 heures)

La réglementation : Le guide technique, la DT/DICT, l'AIPR, les réseaux, le Marquage-piquetage, le guichet unique

Rôles, missions et responsabilités de chacun : responsable de projet, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, les opérateurs etc...

Avant les travaux : gestion et préparation du chantier

Pendant les travaux : recommandations et consignes de travail

Après les travaux : plan de récolement

Fiches conduites à tenir

Évaluation théorique : la réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention : d'une note moyenne minimale de 36/60 sur l'ensemble du test pour les opérateurs et 48/80 pour les concepteur/encadrant.

LIEU : Inter/Intra.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :**En intra sur le site de votre choix****Fourni par votre entreprise :**

Une salle de formation équipée de table chaise et tableau blanc, une connexion Internet

Fourni par C2F Formation :

Un ordinateur, un vidéo projecteur et kit mini pc/tablette pour examen sur le site du ministère de la transition écologique et solidaire.

En inter chez C2F Formation

Fourni par C2F Formation : Une salle de formation équipée de table chaise et tableau blanc, un ordinateur, un vidéo projecteur, une connexion internet ainsi qu'un kit mini pc/tablette pour examen sur le site du ministère de la transition écologique et solidaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION**ET/OU DE L'EXAMEN :**

Centre de formation agréé AIPR (0222) et Formateurs C2F expérimentés dans sur la réglementation relative aux travaux à proximités des réseaux .

Évaluation théorique sous forme de QCM sur le site du ministère de la transition écologique et solidaire.

FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION (diplôme, certificat, attestation...)

Obtention d'une attestation de compétence après validation par le stagiaire du QCM passé sur le site du ministère de la transition écologique et solidaire.

Délivrance d'une attestation d'assiduité à la fin de la formation.

CADRE RÉGLEMENTAIRE :**Article R4541-8**

Dans le cadre de la réglementation DT-DICT de Juillet 2012, il y a obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux : nommé AIPR. Ce renforcement des compétences concerne les intervenants en préparation et exécution des travaux à proximité des réseaux.

Selon l'article 22 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié relatif à l'exécution des travaux à proximité de certains souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

OBJECTIFS :

Obtenir l'examen IPR (concepteur, encadrant ou opérateur)
Appliquer les consignes de sécurité liées au travail à proximité des réseaux.

Connaître les obligations en termes de DT-DICT.

Respecter la législation en vigueur en matière de sécurité à proximité des réseaux.

Appliquer la réglementation DT-DICT de juillet 2012.

PUBLIC CONCERNÉ :

Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (Maître d'œuvre, d'ouvrage, chef de chantier, conducteur de travaux) et personnel travaillant à proximité des réseaux sur chantier.

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

DURÉE : 1 jour, soit 7 heures.

NOMBRE DE CANDIDAT : 10 maximum

TARIFS : A partir de 54€.

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS : Formation en groupe, en présentiel exclusivement (cf. convention ou contrat de formation joint). Inscription préalable 24h à l'avance (sous réserve des places disponibles).

Nous proposons des formations Inter tous les mois dans nos centres de formation et nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive pour une formation Intra (en 24h selon disponibilité).

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES : Tous nos centres sont ERP, accessibles aux PMR. C2F est à la disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mises en œuvre de la formation, le cas échéant les orienter vers nos partenaires.

CONTACT : Pour plus d'informations veuillez contacter votre Conseiller formation ou rendez-vous sur le site : www.c2f-formation.com